

Cahier de doléances du Tiers État de Lidrequin (Meurthe-et-Moselle)

Puisqu'il nous est permis de porter au pied du Trône nos doléances, les voici :

Nous avons l'honneur de faire connaître à Sa Majesté que nous sommes écrasés dans les impositions des tailles, subvention et ponts et chaussées, qui se payent annuellement.

Nous demandons la suppression des salines, qui causent la rareté des bois, tant pour l'usage des citoyens que pour la construction des bâtiments.

Nous demandons la suppression des fermes générales, la régie des foraines : attendu les vexations onéreuses que le peuple souffre journellement par un nombre infini d'employés qui désolent nos campagnes, sans aucun produit à Sa Majesté.

Nous demandons la suppression du droit de four banal et autres droits que le seigneur perçoit sur les individus qui en sont écrasés, tant par le droit de reconnaissance, corvées, façon de bois de chauffage et voiture, fauchage et fanage des breuils et conduite, vidange des bergeries, et autres droits onéreux qui se pratiquent sur les habitants.

Nous demandons la suppression des troupeaux à part des seigneurs sur notre ban ; ainsi que le¹ droit de sous-fermer la vaine-pâturage directement ni indirectement, ce qui se fait journellement à notre préjudice.

Nous demandons aussi, en cas de partage des biens communaux ou vente d'iceux pour les besoins urgents de la communauté, que le seigneur soit frustré du tiers d'iceux et du produit : cet objet devra être employé à la subsistance des individus de la communauté ou pour acquitter leurs charges.

Fait en assemblée de communauté, ce dix-septième mars 1789.

¹ du